EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Christophe BERTUCAT, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Abdelmajid MELLOUKI, Jean-Pierre LAVIGNE à Louis COUSTÈS, Christian PORTEFAIX à Olivier BIANCHI**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant le vote de la question n° 5 sans donner de pouvoir.
Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA quitte la séance avant le vote de la question n° 7 et donne pouvoir à Madame Christine DULAC-ROUGERIE.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 21 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 55

ACTIVITÉS CULTURELLES DANS LE TEMPS DU SERVICE MUNICIPAL D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (SMAP)

Isabelle LAVEST ne prend pas part au vote.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION LEE VOIRIEN **1 700 €**

Au départ spécialisée dans l'animation d'ateliers théâtre pour les non voyants, l'association Lee Voirien a par la suite élargi son champ d'actions à tous les publics, et travaille notamment avec le public jeune. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, l'association propose d'effectuer des ateliers théâtre hebdomadaires dans le cadre du SMAP (17h-18h) dans les écoles élémentaires clermontoises, notamment des quartiers Nord de la Ville (Jean de la Fontaine et Ferdinand Buisson). Cette association a déjà dispensé des ateliers l'année dernière et son travail a donné entière satisfaction.

L'association propose deux ateliers hebdomadaires au tarif de 25€ par heure, ce qui correspond aux critères du SMAP.

COMPAGNIE DU HALO **11 300 €**

Il s'agit d'une compagnie professionnelle de théâtre dont le directeur, Christophe Hurelle, enseigne au Conservatoire Emmanuel Chabrier aux cotés de Pascale Siméon. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la compagnie propose des ateliers de théâtre hebdomadaires dans le cadre du SMAP (17h-18h) dans les écoles clermontoises.

L'association est déjà intervenue l'année dernière et avait donné entière satisfaction. Cette année, la compagnie propose un nombre d'heures d'interventions plus important (12h, soit 12 interventions par semaine), dispensés par des élèves en Cycle d'Orientation Professionnelle du Conservatoire à Rayonnement Régional.

LES AMIS DU CINEMA LE RIO **4 200 €**

Le cinéma Le Rio propose depuis de nombreuses années des actions d'éducation à l'image en direction du jeune public, et leur travail dans ce domaine est reconnu. Cette année, l'association propose quatre ateliers hebdomadaires dans deux écoles des quartiers Nord (Diderot et Vallès).

DELIBERATION

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 janvier 2015

LE MAIRE,

Olivier BIANCHI